



PAR COURRIEL

Québec, le 24 mars 2016

Madame Renée Poliquin
Coordonnatrice du Secrétariat de la commission
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
Édifice Lomer-Gouin
575, rue Saint-Amable, bureau 210
Québec (Québec) G1R 6A6

OBJET : Projet Énergie Est, Séance du BAPE du 17 mars 2016, Réponse de Transports Canada

Bonjour Madame Poliquin,

Tel que demandé lors de la séance du BAPE du 17 mars 2016, vous trouverez ci-dessous la réponse à la question soumise à Transports Canada (Mme Lucie Pagé) :

Quelles ont été les actions de Transports Canada suite au rapport du Commissaire à l'environnement et au développement durable de 2010, disant que le Canada n'est pas prêt à faire face à un déversement en provenance d'un navire?

Depuis le rapport du Commissaire à l'environnement en 2010, Transports Canada a fait des progrès significatifs en matière de gestion des risques liés aux déversements de pétrole. Notamment, en 2013, le Gouvernement du Canada a complété une évaluation des risques liée aux déversements dans les eaux canadiennes, identifiant les zones les plus à risque pour un déversement pétrolier. Cette information a été utilisée afin de sélectionner quatre zones pilotes dans le cadre de l'Initiative de planification des interventions par secteur actuellement en cours. L'une des zones pilotes retenues est le Saint-Laurent entre Montréal et l'Île d'Anticosti. Transports Canada travaille présentement à l'évaluation des risques de manière détaillée pour chacune de ces quatre zones pilotes afin de déterminer si les mesures d'atténuation appropriées sont en place pour prévenir les déversements et intervenir, si cela se produisait. Ces évaluations de risques dans ces quatre zones permettront au gouvernement du Canada d'établir par la suite une approche nationale fondée sur les risques pour la planification future de la gestion des urgences à travers le pays.

What steps has TC taken to address concerns outlined in the 2010 Commissioner of Environment and Sustainable Development's report related to ship-source oil spills?

Since the Commissioner of the Environment's 2010 report, TC has made significant progress in the field of risk management related to oil spills. In 2013, the Government of Canada completed the Risk Assessment for Marine Spills in Canadian waters, which identified the areas of highest risk for oil spills. This information was used to help select the four pilot areas for the current Area Response Planning initiative, one of the areas being the St. Lawrence between Montreal and Anticosti Island. TC is now working on more detailed risk assessments for each of the four Area Response Planning pilot areas to help identify whether the appropriate mitigation measures are present both to prevent and respond to oil spills, if they should occur. These area risk assessments will allow the Government of Canada to use a risk-based approach to future emergency management planning across the country.

Pour toutes questions additionnelles, vous pouvez communiquer avec moi.

Veillez agréer, Madame Poliquin, nos salutations distinguées.



MARTIN PETIT

Pour Lucie Pagé
Agent, évaluation des grands projets